

Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire à la Mairie le :

Mercredi 26 juin 2024 à 18h30

dans la salle ordinaire des séances à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

- 0. Procès-verbal de la séance précédente**
- 1. Décisions du maire**
- 2. Déplacement d'une portion du chemin rural du Haoü, suppression et aliénation de l'ancienne emprise**
- 3. Redevance d'Occupation du Domaine Public – La Fibre 64**
- 4. Rétrocession d'une concession au nom de CELINAIN**
- 5. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables**
- 6. Dénomination Commune touristique et classement station de tourisme**
- 7. Budget : adoption de la fongibilité**
- 8. Décision modificative n°1 – Budget principal**
- 9. Tarifs restaurant scolaire 2024-2025**
- 10. Tarifs garderie périscolaire 2024-2025**
- 11. Création d'emplois saisonniers – Renfort services techniques**
- 12. Création d'un emploi d'attaché principal – avancement de grade**
- 13. Création de trois emplois non permanents – accroissement d'activité – services techniques et scolaires**
- 14. Mise à disposition des moyens municipaux dans le cadre des élections législatives 2024**
- 15. Informations et questions diverses**

Le Maire,



Thierry CABANNE